

Sous-section 2.—Le Canada et les Nations Unies

Le désaccord constitutionnel au sujet du financement des opérations pour le maintien de la paix, qui a causé l'ajournement prématuré de la 19^e session de l'Assemblée générale, n'a pas été résolu pendant la 20^e session en 1965, mais au moins on en est arrivé à un compromis qui a permis à l'Organisation de reprendre ses fonctions. Ce compromis a pris la forme d'un consensus du Comité spécial des opérations pour le maintien de la paix, suivant lequel les difficultés financières devraient trouver une solution dans des contributions volontaires des États membres, et suivant lequel l'Assemblée ne devrait pas appliquer la sanction de la perte du droit de vote prévue à l'article 19 de la Charte pour l'abstention de payer les quotes-parts dans le but de maintenir la paix au Congo et au Moyen-Orient. En décembre 1965, l'Assemblée a accepté la proposition canadienne de prolonger le mandat du Comité spécial et de renouveler l'appel pour les contributions volontaires.

La Force d'urgence des Nations Unies (UNEF) est restée au Moyen-Orient pendant toute l'année 1965, tout comme la Force des Nations Unies à Chypre, et le Canada a participé aux deux. Dans le but d'améliorer la situation financière de la Force d'urgence des Nations Unies, le Canada a présenté une résolution, adoptée ensuite par l'Assemblée, qui combinait le principe des quotes-parts avec une disposition pour combler le déficit de fonds sans recourir aux contributions volontaires. Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan, qui compte 18 ans d'existence, a été renforcé en septembre 1965 par la Mission d'observation des Nations Unies en Inde et au Pakistan pour résoudre le différend indo-pakistanaï au sujet du Cachemire. Le Canada a fourni le commandant à la Mission d'observation ainsi que le transport aérien et des observateurs.

En septembre, le Canada était heureux d'appuyer l'admission aux Nations Unies de la Gambie, des îles Maldives et de Singapour, tous membres du Commonwealth. Par contre, le Canada a regretté le retrait de l'Indonésie des Nations Unies en janvier 1965, car il a toujours appuyé le principe de l'universalité des Nations Unies. Cependant, le Canada s'abstenait du vote en faveur de la représentation de la république populaire de Chine aux Nations Unies parce qu'il ne pouvait pas accepter plusieurs des conditions que possédait cette république pour devenir membre, dont l'expulsion de la république de Chine, membre fondateur des Nations Unies. En ce qui concerne la crise rhodésienne, le Canada a appuyé deux résolutions des Nations Unies condamnant la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du sud, mais n'a pas pu appuyer une autre résolution qui enjoignait à la Grande-Bretagne de mettre tout en œuvre, même la force militaire, pour abattre le régime Smith.

Dans le domaine économique, le Canada a appuyé la fusion du Programme élargi d'assistance technique (EPTA) et le Fonds spécial dans le Programme de développement des Nations Unies (UNDP), l'établissement d'une nouvelle organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNOID), et une résolution destinée à étendre et établir d'une façon permanente le Programme d'alimentation mondiale, accord expérimental coopératif entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les Nations Unies, qui a commencé en 1961 par suite d'une initiative canadienne.

Dans le secteur social, les institutions spécialisées ont continué leurs efforts destinés à encourager l'éducation, supprimer la faim et améliorer la santé publique. Le représentant canadien au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a été élu président du Comité du programme, et le public canadien a démontré son intérêt à l'UNICEF en dépassant le million contribué par le gouvernement dans les campagnes de la veille de la Toussaint et de cartes de Noël qui ont rapporté \$1,100,000. Le Canada a continué de soutenir les initiatives internationales visant le soulagement et la réadaptation des réfugiés; en 1965, il a accru ses contributions au Programme du Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) et à l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés (UNRWA) en même temps, et un Canadien est devenu président du Comité exécutif de l'UNHCR.

Les Nations Unies ont désigné 1965 comme l'Année de la coopération internationale (ACI). Les États membres des Nations Unies, en collaboration avec les organisations intéressées non gouvernementales, ont organisé des activités destinées à souligner la nature